

REPUIS / CORCELETTES

LEGENDE (les limites des aires ont un caractère indicatif) :

- Habitat à moyenne densité, mixité favorisée
- Habitat à faible densité, résidentiel
- Activité industrielle ou artisanale prioritaire
- Equipement public
- Nouvelle zone à bâtir à affecter à court ou moyen terme (teinte selon affectation)
- Destination alternative ou complémentaire (teinte selon affectation)
- Terrain de sport à créer
- Réseau cantonal
- Réseau local
- Réseau local à créer (indicatif)
- Forte modulation de trafic
- Tronçon à réaménager (modération de trafic)
- Carrefour à fonction de seuil
- Principale liaison piétonnière (à assurer / à créer)
- Principale liaison cyclable et piétonnière (à assurer / à créer)
- Enjeu paysager particulier à maîtriser
- Mesure bruit et paysage à intégrer
- Entrée de localité à valoriser (spatial et paysager)
- Espace vert de transition
- Césure paysagère pas ou peu bâtie
- Vision à prendre en compte
- Dégagement visuel à préserver
- Accent topographique caractéristique
- Berge boisée structurante à préserver ou renforcer
- Forêt
- Lac / cours d'eau
- Courbes de niveaux (5/10m)

